

aux ailes brisées : un enfant de Valbonne en 14-18 », par P. Civel et B. Lè, cinéma Les Visiteurs du Soir, ce soir à 18h 30. Réservation auprès de l'Art Tisse au 06.82.09.88.21 ou art-tisse@wanadoo.fr

Stages vacances Ahpsa

Stages durant les vacances à l'Ahpsa. Du 27 au 30 avril, arts créatifs, sculpture de 9 h à 12 h (6-12 ans) salle Provence; poterie de 9 h à 12 h ou 14 h à 17 h (6-12ans) au village. Du 4 au 7 mai : théâtre de 14 h à 17 h (6-12ans) et de 9 h à 12 h (13-17 ans) salle Gonelle Haut-Sartoux. Inscriptions Ahpsa 1, place de Provence. Tél. 04.92.06.04.91. www.ahpsa.com

Théâtre d'impro vendredi

Théâtre d'impro « Destinée », présenté par l'AIA au théâtre Les Enfants du Paradis. Se spectacle original comprend plusieurs séquences d'impro. Le public choisit un personnage et sa destinée. Vendredi 3 avril à 19h 30, tarif 7€. Réservation au 06.62.41.20.38.

BIOT

L'avenir des Prés en pointillé

« Cela fait trente ans que personne ne s'occupe de nous ! » En aparté d'abord puis publiquement, l'un des quinze participants ayant répondu à l'invitation de la municipalité pour une réunion de présentation et d'échanges sur le devenir de la zone des Prés donne le ton. Précisons que cette zone accueille une cinquantaine d'entreprises et une quarantaine de foyers.

« Une étude avait été menée en 2009 et ses grandes lignes sont toujours d'actualité, précise Patrick Chaigneau, adjoint au développement économique, qui mène les débats. Deux secteurs avaient été alors définis et trois objectifs principaux déterminés : bien utiliser l'espace, améliorer l'accueil des entreprises et veiller à la dimension environnementale. Les conclusions étaient d'envisager pour cette zone une orientation économique autour du nautisme dans une logique de Petites et Moyennes Entreprises ou Très Petites Entreprises. » Mais aussi d'une unité autour du trai-



Les riverains demandent des aménagements à court terme comme l'amélioration de la voirie. (Photo J.-M. P.)

tement des déchets verts. En 2010, la zone avait été placée en étude « statut qui a pris fin le 6 mai prochain. C'est donc un retour aux règles générales du Plan Local d'Urbanisme qui s'appliqueront de nouveau à partir de cette date », poursuit l' élu. La Ville a décidé de déclarer ce lieu d'intérêt communau-

taire, c'est-à-dire que ce sera la Casa qui en sera le gestionnaire. Devant répondre aux inquiétudes, l'adjoint réplique aussitôt : « Cela ne veut pas dire que nous n'aurons plus notre mot à dire d'autant plus que nous faisons partie de l'agglo et que nous avons besoin d'espace aussi pour des artisans

et des professions libérales ». Trois scénarii peuvent être envisagés : rester dans le PLU actuel, création d'un lotissement d'activités ou d'une ZAC. « Pour l'instant, nous n'en savons rien ». Au cours du débat, les riverains ont maintes fois exprimé leurs craintes par rapport aux prix des ter-

rains, à l'état de la route, aux contraintes environnementales. « Ce serait bien s'il y avait des aménagements à très court terme comme l'amélioration de la voirie, de l'habillage, ce serait un bon signe pour l'avenir » résume l'un d'entre eux.

JEAN-MICHEL POUPART